



## Nuisances sonores dues à une discothèque- aidez moi svp

Par **melad\_old**, le **11/09/2007** à **14:16**

Bonjour,

Mon ami et moi même venons d'acheter un appartement accolé à un bar de nuit qui diffuse de la musique et/ou propose des concerts 7j/7 de minuit à six heures du matin. Cet établissement provoque des nuisances sonores importantes qui perturbent notre sommeil. cet établissement est enregistré sous le code N Af 553 A "Restauration de type traditionnel", il n'est pas enregistré en tant que discothèque.

Y a t'il quelque chose que nous puissions faire afin de retrouver notre tranquillité?

Par avance, merci de votre réponse.